

M. L'ORATEUR: Je désire maintenant faire connaître ma décision touchant l'amendement présenté cet après-midi par l'honorable député de Peace-River (M. Low) et appuyé par l'honorable député de Lethbridge (M. Blackmore); cet amendement est ainsi conçu:

Que la résolution soit modifiée a) en intercalant à la première ligne le mot "avant" à la suite du mot "Parlement"; et b) en intercalant à la suite du millésime 1945 les mots suivants: "d'instituer une campagne d'éducation, par tout le Canada, pour la durée d'un mois, en accordant, sur le réseau national de Radio-Canada, une période de temps abondante, gratuite et égale à ceux qui, dans cette Chambre, s'opposent à la Charte sous sa forme actuelle, et à ceux qui l'approuvent, afin que la population canadienne puisse avoir toutes les facilités possibles d'étudier le projet, et, à la lumière d'un jugement réfléchi, puisse faire connaître son opinion pour guider les Chambres du Parlement".

Il m'incombe maintenant de décider si cet amendement est régulier. Aucun principe à la base de notre coutume parlementaire n'est plus solidement établi que l'article du Règlement stipulant qu'aucune résolution ou aucun crédit ne peuvent être adoptés sur une motion entraînant une dépense publique, avant que cette motion ait été renvoyée au comité plénier. J'aimerais citer le commentaire 453 de Beauchesne, à la page 171 de la 3e édition. Voici:

On est enclin à la Chambre des communes canadienne, depuis vingt-cinq ans, à déclarer irrégulières toutes les motions tendant à donner au Gouvernement l'ordre direct de faire une chose qui ne peut être faite sans dépense d'argent. Nos journaux sont remplis de précédents à cet effet.

L'amendement projeté propose qu'on poursuive pendant un mois une campagne de propagande en utilisant le réseau transcanadien de la Société Radio-Canada. L'amendement prévoit en outre qu'on accordera certaines périodes de temps sur ledit réseau à ceux qui s'opposent à la Charte des Nations Unies sous sa forme actuelle et à ceux qui l'appuient, et que ces périodes seront amplement suffisantes et offertes gratuitement à ceux qui s'en serviront.

Il est donc évident que l'amendement entraînerait la dépense de fonds publics et une charge sur le Trésor public. Pour cette raison, je déclare l'amendement irrégulier.

M. LOW: Monsieur l'Orateur, avec tout le respect que je vous dois, je me vois obligé de contester votre décision, étant donné que Radio-Canada est une société d'Etat.

Des VOIX: A l'ordre.

M. L'ORATEUR: A l'ordre. L'honorable député sait que la décision de l'Orateur n'admet aucun débat.

[M. Church.]

M. LOW: Dans ce cas, je ne puis faire autrement que contester votre décision.

(La question de savoir si la décision de l'Orateur sera maintenue est mise aux voix, et la décision de l'Orateur est appuyée.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Abbott	Hamel
Barrett	Harris (Grey-Bruce)
Beaudoin	Hazen
Beaudry	Healy
Belzile	Henderson
Benidickson	Héon
Bertrand (Laurier)	Hodgson
Bertrand (Terrebonne)	Jackman
Blair	Jaenicke
Blanchette	Jean
Bonnier	Jutras
Boucher	Kidd
Bourget	Kirk
Bowerman	Knight
Bracken	Knowles
Bradette	LaCroix
Bradshaw	Lafontaine
Breithaupt	Lalonde
Bridges	Langlois
Brooks	Lapalme
Brown	Lapointe
Bruce	Laurendeau
Bryce	Lennard
Burton	Lesage
Campbell	Little
Case	Lockhart
Charlton	McCann
Chevrier	McCuaig
Church	McCubbin
Cloutier	McCullough
Cockeram	(Assiniboia)
Coldwell	McDonald
Côté (Matapédia- Matane)	(Parry-Sound)
Côté (St-Jean-Iberville- Napierville)	McDonald (Pontiac)
Côté (Verdun)	McGarry
Croll	McIlraith
Dechêne	McIvor
Denis	McKay
Dion (Lac-St-Jean- Roberval)	Mackenzie
Dorion	MacKinnon
Douglas	McLure
Drope	McMaster
Dubois	McNaught
Emmerson	MacNicol
Farquhar	Marier
Ferguson	Marquis
Fleming	Martin
Fontaine	Matthews
Fournier (Hull)	(Brandon)
Fulton	Matthews
Gagnon	(Kootenay-Est)
Gardiner	Maybank
Gariépy	Mayhew
Gauthier (Nipissing)	Menary
Gauthier (Portneuf)	Michaud
Gibson (Comox- Alberni)	Moore
Gladstone	Mullins
Glen	Mutch
Golding	Nicholson
Gour (Russell)	Nixon
Gourd (Chapleau)	Pearkes
Graydon	Pinard
Green	Raymond (Wright)
Hallé	Reid
	Richard
	(Gloucester)
	Rinfret
	Robinson (Bruce)